

511 personnes
attestent de souffrances
liées aux nuisances acoustiques
des éoliennes industrielles
dans 169 témoignages...

premier échantillonnage de l'enquête
menée par la **FED**

FEDERATION ENVIRONNEMENT DURABLE

8 mars 2016

Avertissement

La FED n'a pas vocation à intervenir exclusivement sur le champ de l'énergie éolienne

De fait, aujourd'hui, cette priorité s'impose à elle :
la FED est submergée d'appels de détresse de citoyens victimes
des nuisances acoustiques des éoliennes

C'est avec sa propre expérience que, le 8 mars 2016,
la FED répond à l'invitation de l'ANSES qui conduit
une étude nationale sur

l'impact sanitaire des infrasons et basses fréquences des éoliennes.

Objectif

Sur la base de données nouvelles, il s'agit de réactualiser un rapport français de mars 2008 dans lequel l'AFSSET avait fait aveu d'ignorance sur le sujet en déclarant :

« ... le domaine de validité des critères d'émergence (en termes de niveaux et de dynamique des bruits) n'a pas été vraiment exploré, et la plus totale ignorance est de règle quant à l'existence d'effets de seuil, de validité spectrale, d'application aux bruits impulsionnels, de validité en fonction de la durée d'exposition, et de limitations diverses, ceci en dépit des souhaits déjà exprimés dans le passé par la commission Afnor S 30 J (bruits de l'environnement) ou plus récemment par le Conseil National du Bruit. » - extrait page 93. Dans son avis final de 2008, l'AFSSET recommandait : *« En vue de poursuivre l'approfondissement des connaissances dans le domaine de l'évaluation de la gêne due aux bruits, il convient de définir si les critères retenus dans la réglementation sont adaptés aux propriétés spectrales du bruit des éoliennes, notamment dans le domaine des infrasons »*

Les 169 témoignages ont pour objet de faire connaître la gravité des pathologies liées aux des infrasons et basses fréquences des éoliennes et, partant, l'inadaptation de la réglementation

Ils ne constituent qu'un échantillon partiel des témoignages recueillis à travers une enquête lancée par la FED, trois mois avant son audition par l'ANSES

Echantillon

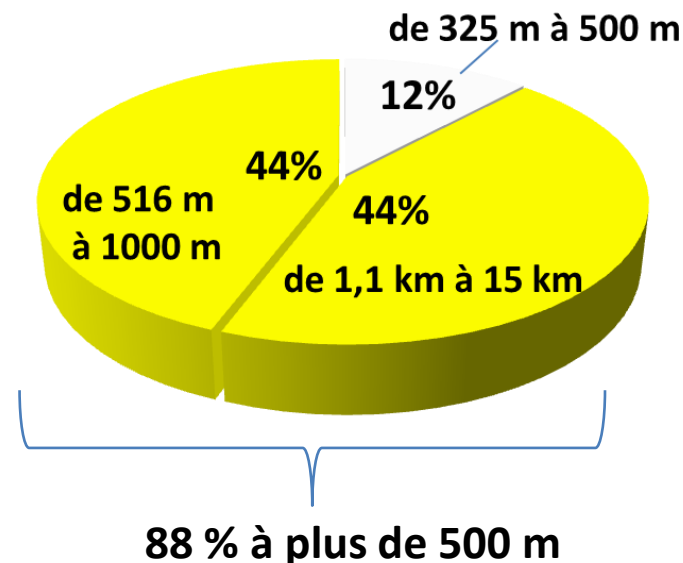
- 169 témoignages concernant 520 personnes victimes des nuisances acoustiques des éoliennes
- 29 départements (Aisne, Allier, Aude, Aveyron, Calvados, Cantal, Charente, Charente-Maritime, Cher, Creuse, Doubs, Eure, Finistère Ile-et-Vilaine, Indre, Hte-Loire , Loire Atlantique, Maine-et-Loire, Lozère, Manche , Hte Marne, Rhône, Deux-Sèvres, Yonne, Somme, Morbihan, Tarn, Vendée, Vienne)

- 899 éoliennes industrielles dont :

➤ **731 éoliennes à + de 500 m**

➤ **382 éoliennes à + de 1 km**

des habitations



Principaux résultats

- Dans l'expression des nuisances ressenties, 36 % des répondants font explicitement référence aux **infrasons** :

<i>plus lorsqu'ils sont éloignés</i> – de 1 km à 11 km –	75 %
<i>que lorsqu'ils sont proches</i> – de 325 m à moins de 1km –	25 %

- les nuisances sont ressenties aussi bien :

à l'intérieur de l'habitation qu'à l'extérieur	66 %
la nuit que le jour	74 %

- Parmi les autres nuisances, les flashes lumineux arrivent en tête (47 %) devant les effets stroboscopiques (28 %), le reste étant réparti sur des dégradations diverses : d'appropriation du territoire, de dégradation de l'eau, de la santé des animaux d'élevage, de l'habitat

Principaux résultats

- **De 6 mois à 4 ans** : c'est le temps qui s'écoule entre l'apparition des pathologies et la découverte qu'elles sont liées aux infrasons et basses fréquences des éoliennes
- **39 %** des répondants sous **surveillance ou traitement médical** à cause des nuisances acoustiques liées aux infrasons et basses fréquences des éoliennes

500 citations des effets des éoliennes sur la santé

10 types d'état pathologique

1. troubles du sommeil	100	20%
2. anxiété, stress, dépression, angoisse, détresse	81	16%
3. troubles auditifs	77	15%
4. maux de tête	76	15%
5. irritabilité, énervement, agressivité	50	10%
6. fatigue	29	6%
7. troubles cardiaques et respiratoires	28	6%
8. dégradation des facultés cognitives et de la productivité au travail dont 14 signalant des arrêts de travail nombreux ou de longue durée	24	5%
9. troubles digestifs	19	4%
10 dégradation générale de la santé	16	3%
		100%

Effets des éoliennes sur la santé

Zoom sur les 81 citations de l'état dépressif

Stress	31
Angoisse, Anxiété	13
Dépression chronique	12
Abattement moral	9
Frustration, vie dégradée	5
Perte d'élan vital	3
Sentiments d'insécurité	2
Equilibre psychique	2
Idée suicidaire	1
Approche de la folie	1
Instabilité	1
Hyper-vigilance	1

Effets des éoliennes sur la santé

Zoom sur les 77 citations « maux de tête »

Maux de tête	55
Migraine	12
Céphalées	4
Pression dans la tête	3
Névralgie faciale	2
Barre sur le front	1

Effets des éoliennes sur la santé

Zoom sur les 76 citations « troubles auditifs »

Acouphènes	30
Vertiges	17
Bourdonnements	15
Sifflements	9
Perte d'audition	4
Troubles de l'équilibre	1

Effets des éoliennes sur la santé

Zoom sur les 50 citations d'impact sur le système nerveux

Irritabilité	23
Enervement	21
Agressivité	3
Nerfs à vif	2
Nerfs usés	1

66 déclarent être sous surveillance médicale pour des symptômes qu'ils n'avaient jamais eu avant la mise en service des éoliennes

Troubles du sommeil, anxiété, fatigue extrême,
troubles cardiaques, respiratoires, auditifs, dermite, dépression...

Consultation du médecin	37
Traitement médical en cours	11
Consultation d'un médecin spécialiste ORL, ophtlamologiste	6
Consultation d'un psychologue, neurologue	4
Consultation cardiologue	3
Consultation d'un ostéopathe, acupuncteur	2
Hospitalisation	2
Consultation d'un dermatologue	1

Principaux résultats

- **38 %** des répondants ont déposé des plaintes restées sans effet auprès des autorités locales et/ou des exploitants industriels et 14 % d'entre eux ont engagés une action en justice
- **6** dénoncent :
 - des méthodes de mesures acoustiques biaisées (pose de sonomètres près d'un croisement routier, par exemple...)
 - des simulacres de mesures acoustiques, (éoliennes à l'arrêt par exemple...)
 - ou bien des résultats démontrant le non respect des mesures réglementaires sur l'émergence la nuit, résultats non suivis d'actions.

Expressions de qualifications des bruits et vibrations des éoliennes

continu, incessant, régulier, permanent, répétitif	27
sourd, grave	17
lancinant, sournois, obsédant	12
saoûlant, lassant, insupportable	12
infernal, atroce , hyperpuissant, d'ouragan, implacable, assourdissant	11
énervant , agaçant, désagréable	6
s'imprégnant partout, ronflement, résonant dans la maison	8
entêtant, obnubilant, pénible, insistant	5
lugubre, sinistre, caverneux	5
aigu, sans pitié, insoutenable, impressionnant	4



Mots-clé cités pour illustrer les nuisances acoustiques des éoliennes

**mécaniques,
rotation des turbines,
sifflement des pales
vibrations internes**



**moteur, aéroport,
machine à laver,
moissonneuse batteuse,
ventilateur,
sirène en continue,
hélicoptère...**



un témoignage
à 3,8 km de 2 éoliennes
industrielles

Caractérisation des nuisances :

le bruit ?

« tout le spectre audible des ultra-graves aux aigus, *plus* des vibrations dans le crâne et le thorax, comme une gigantesque machine à laver, ou une usine sidérurgique, ... un terrible fond sonore si caractéristique ou comme si nous étions à l'intérieur d'un gros transfo... »

Les infrasons, les basses fréquences ? vraiment insupportables, du genre *tuning* ou discothèque, ou moteur de camion qui tourne au ralenti, mais « en gigantesque », et incessant. Ces sons ont un caractère lugubre, sinistre...

Une fois qu'on les a discernés, on les entend parfaitement, sur une grande distance dans la campagne, un rayon de 10 km environ.

« Les bruits et vibrations générés par ces machines, y compris en l'absence de rotation des pales, sont intrusifs, hyper-puissants quoique faiblement audibles, sans pitié car incessants. Nous avons mis 4 ans à comprendre qu'ils provenaient des éoliennes, ...maudissant les voisins supposant que leur fils adolescent écoutait de la musique techno à plein volume chez lui, à 1km dans une discothèque en sous-sol ... ! »

un témoignage
à 3,8 km de 2 éoliennes
industrielles

Description des effets

« Troubles du sommeil et de l'humeur (dès le matin, ce qui ne m'arrivait jamais), colère ou sentiment d'impuissance alternant. Grande irritabilité, hyper-vigilance sensorielle, mais difficultés de concentration intellectuelle, nervosité en conduite automobile, trop rapide (c'est complètement inhabituel), état nauséeux, maux de tête (inconnus jusque là), acouphènes, tous ces symptômes disparaissent quand je pars en déplacement

La durée d'exposition avant le seuil d'insupportabilité est de plus en plus courte : je dois partir de chez moi au moins quelques heures pratiquement chaque jour désormais, même quand je n'ai pas d'obligation hors de la ferme

Nous partons dormir dans la voiture de temps en temps, et envisageons de louer ailleurs pour tenir le coup (mais nous avons des troupeaux, c'est compliqué).

Au niveau de la récupération, c'est la catastrophe ; j'ai toujours eu un excellent sommeil ; or, depuis la mise en route des éoliennes en 2011, je ne récupère plus du tout, je suis épuisé le matin, et de mauvaise humeur, me réveille de longues heures dans la nuit.

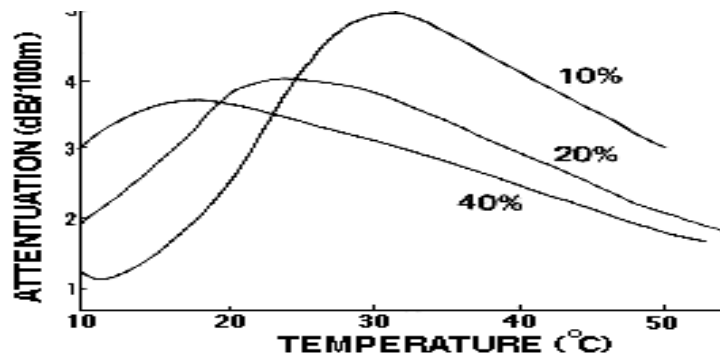
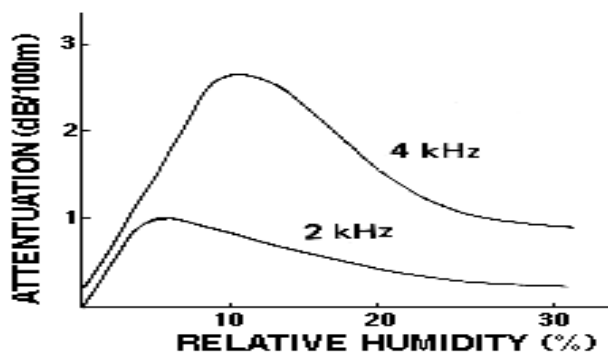
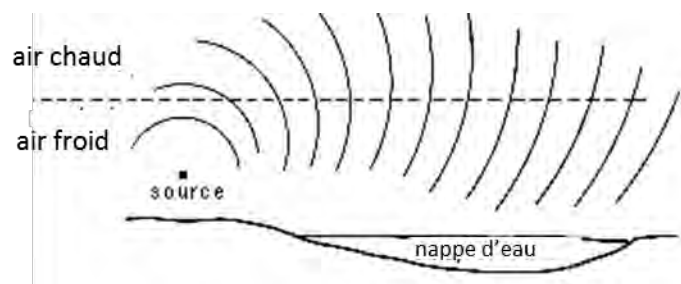
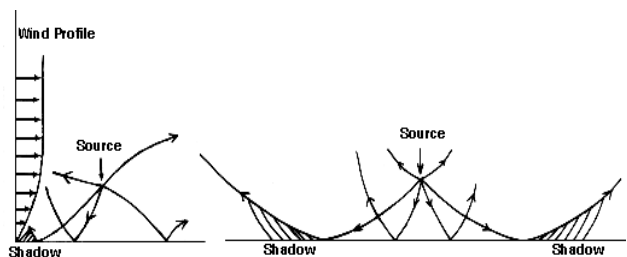
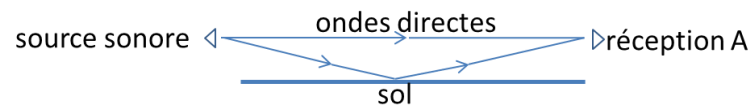
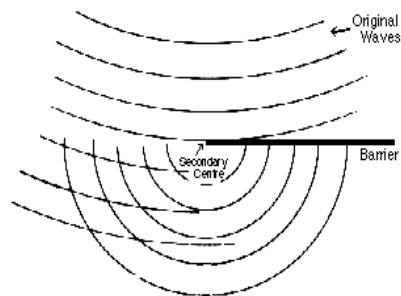
Les protections auditives n'y font strictement rien : les basses fréquences et infrasons « passent » tout.

Mes problèmes de santé ont démarré en 2011, année de la mise en route de ces machines. Avec ces nuisances vibro-acoustiques, on sent bien que les organes vibrent et entrent en résonance avec la vibration gigantesque et incessante des aérogénérateurs.

En pleine force de l'âge, et en pluri-activité, je me sens en danger de perdre la santé »

Inefficacité des protections et mesures individuelles sur les infrasons

Lit au sous-sol
Lit au grenier
Bouchons d'oreille
Double vitrage



Stratégies de survie en cours ou mises en œuvre

- Déménager si le travail et les moyens financiers le permettent
- Préparer un projet de départ à terme
- Se mettre en « arrêt de travail » sans risquer de perdre ses droitset son travail
- Vivre en alternance dans deux résidences
- Passer plus de temps hors du domicile et travailler à distance ailleurs lorsque c'est possible
- Abandonner son métier d'éleveur
- Demander une retraite anticipée et quitter le « pays »
- Dormir dans sa voiture, dans une caravane
- Se faire héberger régulièrement par la famille, les amis
- Brancher des appareils sonores en permanence, pour couvrir l'impact acoustique ressenti des éoliennes
- Renoncer aux randonnées pédestres dans la région

En conclusion, la FED

affirme l'existence d'un risque sanitaire lié aux infrasons / basses fréquences des éoliennes industrielles – en plus du risque lié aux fréquences audibles–

Demande que l'Etat français :

- * Introduise une obligation de mesures des infrasons, basses fréquences des éoliennes à charge de l'exploitant
- * introduise dans les contraventions définies à l'article R514-4 du code de l'environnement le non-respect des mesures liées aux infrasons / basses fréquences des éoliennes industrielles
- introduise une obligation pour les Préfets d'identifier et de surveiller, sur un rayon de 15 km, les zones géographiques d'exposition aux infrasons / basses fréquences des éoliennes industrielles

Demande que tout citoyen s'estimant victime des infrasons / basses fréquences et fréquences audibles des éoliennes puisse disposer:

- * d'un droit de regard et de contestation quant aux méthodes et modalités des mesures acoustiques mises en oeuvre
- d'un droit de mesures acoustiques indépendantes agréées par l'ICPE accompagné d'un droit à suivi médical simultané
- d'une reconnaissance de préjudice avec indemnisation dûment proportionnée et le cas échéant l'assurance d'un relogement équivalent

Propose son appui aux autorités sanitaires, notamment à l'ANSES, pour trouver des solutions aux problèmes de santé des riverains même lointains des éoliennes industrielles